

06

Sensibilisation à la médiation animale

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Professionnels souhaitant mettre en place un projet de médiation animale au sein de leur établissement

Durée

3 jours en présentiel (2 j+1j)

Organismes de formation

➔ AGATEA

➔ IRTS

Lieux & dates

➔ Groupe 1

LILLE (AGATEA) - session annulée

Les 4 & 5 juin 2024

+ Le 24 juin 2024

➔ Groupe 2

ARRAS (AGATEA) - session annulée

Les 16 & 17 sep. 2024

+ Le 4 octobre 2024

➔ Groupe 3

ARRAS (IRTS) - session annulée

Les 6 & 7 juin 2024

+ Le 28 juin 2024

➔ Groupe 4

LILLE (IRTS)

Les 3 & 4 oct. 2024

+ Le 24 octobre 2024

Contexte

Aux Etats-Unis, on parle de « zoothérapie ». En France, on utilise le terme « médiation animale ». Adaptée à tout public, elle permet de maintenir ou favoriser le bien-être physique et psychologique. Cette activité est exercée par un professionnel diplômé en relation humaine et spécialisé dans la médiation animale. En pratique, l'animal favorise le lien, la relation à l'autre. C'est un médiateur qui cherche l'interaction. Il va vers l'autre sans jugement, sans intention, sans communication verbale. Il est spontané, stimule, et reconforte de manière naturelle. Il permet le partage et une relation authentique. L'animal assure un rôle de catalyseur social et procure de l'apaisement. D'autres effets sont constatés sur la personne âgée ou en situation de handicap : diminution de l'anxiété, de l'isolement, du manque de confiance en soi ... Ainsi, l'animal faciliterait la prise de contact, la communication et créerait des réactions visant à maintenir ou à améliorer le potentiel cognitif, physique, psychosocial ou affectif d'une personne. Dans ce contexte, l'OPCO Santé souhaite mettre en place une formation à destination des acteurs du secteur sanitaire, social et médico-social, pour que leurs salariés puissent mieux appréhender la « médiation animale », son intérêt et ce qu'elle implique en termes d'organisation et de responsabilités. Objectifs Finalité

Objectifs

Finalité de la formation :

- Sensibiliser les salariés au concept de médiation animale et à la mise en oeuvre d'un projet de ce type : conditions d'application, acteurs, avantages du dispositif, restrictions...

Objectifs pédagogiques :

- Découvrir les concepts de la médiation animale et l'intérêt de cette thérapie dans sa pratique professionnelle
- Identifier les objectifs de travail possibles en médiation animale selon les différentes espèces ;
- Identifier l'ensemble des acteurs du projet et leur rôle ;
- Analyser la pertinence et la faisabilité d'un projet de médiation animale dans sa structure.

Prérequis

Pas de prérequis

Contenu

AGATEA

Jour 1

- ➔ Fondements et Concepts de la médiation animale
- ➔ Champs d'application de la médiation animale

- ⇒ Relation triadique : les spécificités de chaque acteur
- ⇒ L'animal de médiation : espèces en jeu et libertés fondamentales
- ⇒ Réciprocité homme-animal

Jour 2

- ⇒ Les différents types de séance de médiation animale
- ⇒ Rôles et place du référent du programme de médiation
- ⇒ Notions d'objectifs et d'évaluation du programme
- ⇒ Etude de la faisabilité d'un projet de médiation animale dans sa structure en ayant conscience des forces et freins
- ⇒ Présentation du travail d'évaluation à réaliser pour le regroupement en Journée 3

Jour 3

- ⇒ Retour sur les projets rédigés entre la période I et la période II
- ⇒ Vivre une séance de médiation animale en tant que participant
- ⇒ Observer une séance de médiation par l'animal en établissement à partir d'une vidéo

IRTS

Jour 1

- ⇒ Définir la médiation animale
- ⇒ Connaître les mots clés et bases
- ⇒ Connaître les différents types de relations homme/animal et leur construction
- ⇒ Connaître les domaines d'intervention en médiation animale (éducatif, soin, animation...)

Jour 2

- ⇒ Historique de la médiation et concepts pratiques
- ⇒ Les étapes et l'architecture de la construction d'un projet de médiation animale
- ⇒ Les points clés d'un projet
- ⇒ Initier le travail d'intersession

Jour 3

- ⇒
- ⇒ Retour sur chaque projet mené
- ⇒ Etablir un plan d'action et rétroplanning
- ⇒ Bilan des changements de pratiques